



PRÉSIDENCE
DE LA RÉPUBLIQUE
DU SÉNÉGAL

COMMUNIQUÉ

du Conseil des Ministres N°11

MERCREDI 1ER AVRIL 2026



Le Conseil des Ministres s'est tenu le mercredi 1er avril 2026, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Chef de l'Etat a fait une communication portant sur les points suivants :

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE PÂQUES

Le Président de la République entame sa communication en évoquant la Semaine Sainte, en prélude à la célébration de la fête de Pâques et adresse ses félicitations et vœux à la Communauté chrétienne, avant de prier, avec l'ensemble de la Nation, pour un Sénégal de paix et de prospérité dans la solidarité.

Il demande au Gouvernement de mettre en œuvre les mesures appropriées pour un bon déroulement des célébrations de la Pâques sur l'étendue du territoire national.

AN II DE L'ACCESSION À LA MAGISTRATURE SUPRÊME ET MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA NATIONAL DE TRANSFORMATION

Rappelant sa prestation de serment devant la Nation, le 02 avril 2024, le Président de la République remercie le Peuple sénégalais pour sa confiance et son engagement pour la matérialisation du projet pour un Sénégal souverain, juste et prospère. A cet égard, il félicite le Premier Ministre, les ministres et secrétaires d'Etat, pour les efforts consentis, afin d'accélérer le redressement du pays, améliorer le bien-être des populations et impulser la transformation systémique du Sénégal, malgré la situation économique, financière et sociale sans précédent héritée de l'ancien régime.

Il souligne la délicatesse de la phase de correction et de restructuration engagée, enregistrant des avancées notables, parmi lesquelles la présentation de l'audit des finances publiques, la publication de la Vision « Sénégal 2050 » et la réalisation du Masterplan, de la Stratégie nationale de Développement (SND), du New Deal technologique et des états généraux sectoriels. Ces documents d'orientation et de cadrage de référence, estime le Président de la République, ont permis d'amorcer une transformation véritable du pays dans toutes ses dimensions et composantes.

Dans cette optique, il réitère sa volonté d'accentuer les réformes pour la modernisation de la Justice, la transparence dans la gouvernance publique et la reddition systématique des comptes, comme en attestent les lois sur l'OFNAC, la déclaration de patrimoine, les lanceurs d'alerte et l'accès à l'information.



Dans ce sillage, il donne instruction au Gouvernement d'accélérer l'exécution du Plan de Redressement économique et social (PRES), la mise en œuvre des nouvelles politiques agricole et industrielle, le développement de l'économie sociale et solidaire, et la régulation des prix sur les marchés. Il lui demande, également, de veiller au renforcement du dialogue social et à la stabilité des secteurs névralgiques ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des services publics, dans le cadre d'une décentralisation intensive des projets et investissements publics, avec la mise en place progressive des pôles territoires.

CENTRALITÉ DE LA JEUNESSE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

Après avoir présidé à Thiès, le 30 mars 2026, la cérémonie d'ouverture de la Semaine nationale de la Jeunesse, le Chef de l'Etat félicite le Ministre de la Jeunesse et des Sports, les autorités administratives et locales de cette région, les délégations de chaque région pour la qualité de l'organisation de cet évènement, marqué par la mobilisation massive des jeunes.

Partant de la place de la Jeunesse dans la mise en œuvre des politiques publiques et de son rôle primordial dans le développement national, il rappelle au Premier Ministre l'importance et l'urgence de renforcer l'éducation, l'encadrement, la formation professionnelle et technique et l'employabilité des jeunes. En outre, le Chef de l'Etat engage le Gouvernement à accentuer, dans chaque département, le développement des infrastructures sportives et de promotion de la Jeunesse et à assurer une mobilisation des jeunes à l'occasion des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ Dakar 2026). Il lui prescrit d'impliquer les jeunes dans la gouvernance publique, en activant les instances communales, départementales, régionales et nationales de consultation des jeunes. A ce titre, le Président de la République demande au Ministre de la Jeunesse et des Sports de préparer l'installation du Conseil consultatif des Jeunes du Sénégal, qu'il présidera au plus tard en fin juin 2026.

RÔLE MAJEUR DES DAARA DANS LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF NATIONAL

A l'issue de la Journée nationale des Daara qu'il a présidée, avec la participation de toutes les parties prenantes, le Président de la République félicite le Ministre de l'Education nationale, les responsables, partenaires et acteurs des Daara, pour leur implication effective dans la bonne tenue des concertations organisées dans le cadre des Assises nationales des Daara, dont les conclusions ont été présentées lors de ladite journée.

Il demande au Gouvernement de poursuivre le dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs des Daara, en vue d'une application effective des recommandations consensuelles issues des Assises nationales. Dès lors, le Ministre de l'Education nationale et le Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique mettront en œuvre un programme intégré de soutien aux Daara, afin d'asseoir leur place déterminante dans la consolidation du système éducatif et leur contribution au développement économique et social.

RENFORCEMENT DE LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

Rappelant que la transparence dans la gestion des ressources naturelles demeure une priorité, le Chef de l'Etat félicite le Gouvernement, le Comité national ITIE et son Président,



l'ensemble des acteurs publics et privés impliqués, dont le travail conjoint a permis d'améliorer le score global du Sénégal (89/100) avec la mention « Très bon », lors de l'exercice de validation 2025. Il demande au Premier Ministre de veiller, avec les ministères concernés, à consolider les acquis ainsi que l'impact positif du secteur extractif sur les communautés et l'engagement des parties prenantes, en exécutant les recommandations et les mesures de correction requises. A cet égard, il insiste sur le contrôle des ressources naturelles, la gouvernance des entreprises publiques des secteurs des hydrocarbures et des mines, les fonds destinés à la gestion environnementale et au développement des collectivités territoriales et des communautés de base concernées par l'exploitation minière ainsi que les moyens et ressources destinés au fonctionnement du Comité national ITIE.

AGENDA DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUIVI DE L'INTÉGRATION, DE LA COOPÉRATION ET DES PARTENARIATS

Le Chef de l'Etat informe le Conseil avoir effectué une visite officielle au Royaume d'Espagne, du 24 au 26 mars 2026, sur invitation de Sa Majesté le Roi Felipe VI. Il renouvelle ses remerciements au Roi Felipe, au Président du Gouvernement espagnol, Pedro SANCHEZ, et à l'ensemble du peuple espagnol ami, pour l'accueil chaleureux et toutes les marques d'attention.

Ce déplacement, qui atteste de la qualité des relations entre les deux pays, a été principalement marqué par la réception au Palais royal et a abouti aux résultats appréciables dont l'élévation de la coopération au niveau de partenariat stratégique global et l'adoption du cadre de partenariat pour le développement durable Espagne-Sénégal 2026-2030, doté d'une enveloppe de 180 millions d'euros, l'alignement des investissements espagnols sur la Vision Sénégal 2050 et les projets prioritaires, l'accompagnement dans l'organisation des JOJ, la décision de renforcer la coopération dans des domaines clés et la signature de cinq (05) instruments juridiques de coopération.

En marge de cette visite, le Chef de l'Etat a présidé le Forum économique dédié au Sénégal et reçu des investisseurs et dirigeants d'Entreprises espagnoles, des hommes politiques dont le Président du Gouvernement de la région des Canaries ainsi que la communauté sénégalaise établie en Espagne.



AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE

Monsieur le Premier Ministre a présenté sa communication sur les points suivants :

LE RÔLE DE LA JEUNESSE DANS LA POLITIQUE DE TRANSFORMATION DU SÉNÉGAL À TRAVERS LE SERVICE CIVIQUE NATIONAL

Pour le Premier Ministre, l'encadrement et la mobilisation de la jeunesse en vue d'assurer sa contribution optimale à l'œuvre de construction nationale demeurent une priorité absolue pour le Gouvernement. Il estime que le développement durable d'une Nation repose autant sur ses performances économiques que sur la qualité de son capital humain et la solidité de ses valeurs civiques, piliers essentiels de la cohésion sociale et de la stabilité institutionnelle. A cet égard, le service civique et le volontariat apparaissent comme des instruments privilégiés de formation citoyenne, d'engagement collectif et de mobilisation des jeunes, en particulier, autour de projets utiles à la société.

Le Premier Ministre a rappelé les initiatives en cours de réalisation, dont l'érection d'un Centre de Transformation systémique à vocation africaine et des Centres civiques des Métiers dans les territoires. Il a également indiqué les actions de promotion du civisme et du volontariat, notamment l'instruction civique et patriotique, l'initiation au civisme et à la citoyenneté, la mobilisation des volontaires agricoles et de la consommation, la célébration de la Semaine nationale du Volontariat, l'appel à l'action pour l'année internationale des volontaires pour le développement durable et la Journée internationale des Volontaires, la tournée de sensibilisation à la citoyenneté active ainsi que les vacances agricoles citoyennes.

En outre, il a annoncé les mesures à mettre en œuvre, dont la mise en place d'un Programme de recours au volontariat des Séniors, le renforcement de l'éducation civique dans le cadre de la révision des curricula d'enseignement, l'élaboration de la documentation relative au cadre national de concertation sur le civisme et la citoyenneté active, la finalisation du décret d'application de la loi d'orientation générale sur le volontariat et du décret relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Direction générale du Service civique national et du Volontariat (DGSCNV) et la mise en place du Comité national des Acteurs du Volontariat et du Guichet unique du volontariat, en associant les principaux acteurs non étatiques.

REFONDATION DES SCIENCES, TECHNOLOGIES, INGÉNIERIE ET MATHÉMATIQUES (STEM) DANS LE CADRE DE L'AGENDA NATIONAL DE TRANSFORMATION

Le Premier Ministre a fait observer que la transformation requiert un vivier conséquent de talents techniques et scientifiques, en soulignant les besoins en techniciens supérieurs, ingénieurs, chercheurs et professionnels capables de porter les grands projets structurants qui jalonnent la feuille de route de l'Agenda national de Transformation.

Or, selon lui, les résultats du baccalauréat 2025 révèlent une situation en défaveur des filières scientifiques. Ainsi, les séries littéraires concentrent à elles seules la quasi-totalité des candidats inscrits. Par ailleurs, des académies entières comme celle de Kaffrine, Louga, Matam et Sédhiou n'ont pu présenter de candidat au baccalauréat technique. De même, les séries scientifiques ne



concernent qu'un nombre marginal d'élèves. Sur les 77 388 bacheliers admis en 2025, seuls 15 888 le sont dans la filière Sciences et Techniques, contre 59 575 dans les filières littéraires.

Déplorant cette inadéquation structurelle entre notre système éducatif et les besoins de notre économie et rappelant que l'Agenda national de Transformation exige des compétences techniques pointues dans des secteurs aussi vitaux que l'agriculture, la santé, l'innovation, l'énergie, les mines et la transformation industrielle, le Premier Ministre a donné instruction :

- au Ministre de l'Éducation nationale de procéder, dans les meilleurs délais, à une révision profonde des mécanismes d'orientation et de valorisation des filières S, S1 et S3 ;
- au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en lien avec le Ministre chargé de la Formation professionnelle, de restructurer l'offre de formation pour l'aligner sur les besoins de l'Agenda national de Transformation, l'objectif étant de faire passer le taux de candidats dans les filières techniques de 2,07 % à 15 %, au moins, d'ici cinq (05) ans ;
- au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de développer les Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

Le Premier Ministre a souligné qu'il envisage l'organisation d'une tournée nationale des universités. Il a donné mandat au Ministre en charge de l'Enseignement supérieur, en liaison avec les services de la Primature, pour la préparation technique et logistique, la définition d'une trame nationale d'échanges et l'organisation, à l'issue de la tournée, d'une restitution stratégique assortie de recommandations opérationnelles et d'un plan de suivi.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES

- Le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a fait une communication sur les développements économiques récents et les perspectives.
- Le Ministre de la Communication, des Télécommunications et du Numérique a fait une communication sur le suivi des demandes sur e-Senegal.
- Le Ministre de l'Éducation nationale a fait une communication sur les évolutions envisagées du concours d'entrée en classe de sixième du Moyen

Marie Rose Khady Fatou FAYE
*Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre,
Chargée des Relations avec les Institutions,
Porte-parole du Gouvernement*